

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 33/041/2007 (Public)

Bulletin n° : 222

ÉFAI

15 novembre 2007

Pakistan. La secrétaire générale d'Amnesty International remet une pétition réclamant le respect des droits humains et de la justice au Pakistan

Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, était en tête de la délégation d'avocats, de juges et de journalistes qui a remis jeudi 15 novembre une pétition à la Haute Commission du Pakistan à Londres, pour réclamer le rétablissement des droits humains et de la justice au Pakistan.

La pétition adressée au général Parvez Moucharraf, réclame le plein respect de la liberté d'expression au Pakistan, la libération de toutes les personnes arbitrairement détenues en vertu de l'état d'urgence, le rétablissement d'une justice indépendante, justice pour les victimes de disparition forcée et refuse l'instauration de tribunaux militaires pour juger des civils.

Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a déclaré :

« Le général Moucharraf doit mettre immédiatement un terme à ses attaques inadmissibles contre la communauté très active de défenseurs des droits humains au Pakistan, contre les institutions de la justice et contre les médias indépendants. Au nom de la « guerre contre le terrorisme », il est en train de détruire les garants mêmes de cette stabilité qu'il prétend défendre. »

Jeremy Dear, secrétaire général du syndicat des journalistes britanniques, a déclaré de son côté :

« Les ventes de paraboles et de radios satellites ont fait un bond ces derniers jours au Pakistan, ce qui montre que la population tient à des informations indépendantes. Des médias libres sont absolument nécessaires pour maintenir la confiance du public dans la démocratie et les actions entreprises par le président Moucharraf ne feront qu'ajouter aux problèmes que rencontrent le pays, en créant un climat de suspicion et de peur. Les journalistes doivent pouvoir travailler sans être harcelés ni menacés. Le Pakistan doit respecter ses obligations internationales et cesser de s'en prendre aux médias. »

Pour la remise de la pétition, Irene Kahn et Jeremy Dear ont été rejoints par Mark Muller, QC (avocat de la couronne), président du comité des droits de l'homme de l'Ordre des avocats d'Angleterre et du Pays de Galles.

Amnesty International appelle également tous les autres États à suspendre immédiatement toute forme de coopération en matière de sécurité avec le Pakistan, toute forme d'aide militaire notamment, jusqu'à la levée des mesures d'urgence qui violent le droit international relatif aux droits humains.

Complément d'information

Agissant en sa qualité de chef de l'armée, le général Moucharraf a suspendu l'essentiel de la Constitution le 3 novembre, notamment l'application du droit de ne pas être privé arbitrairement de la vie et du droit à un procès équitable. Il s'est donné le pouvoir de modifier la Constitution en-dehors de toute procédure parlementaire et a proclamé un ordre constitutionnel provisoire. Il est désormais interdit à tout tribunal de prendre une décision défavorable au président, au Premier ministre ou à toute personne relevant de leur

autorité.

Aux termes de cette décision, les membres de la haute magistrature sont de fait suspendus de leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils s'engagent sous serment à respecter l'ordre constitutionnel provisoire. Seuls cinq des dix-sept juges de la Cour suprême ont prêté serment. De nombreux juges de la Cour suprême et des hautes cours provinciales sont désormais assignés à résidence.

Des centaines d'avocats, de défenseurs des droits humains et de militants politiques ont été arrêtés ou détenus arbitrairement dans tout le Pakistan depuis l'instauration de l'état d'urgence. Les chaînes indépendantes d'information de la radio et de la télévision ne sont plus autorisées à émettre dans le pays. De nouvelles lois restreignant la liberté d'expression dans les journaux et les médias électroniques ont été promulguées et des peines d'emprisonnement de trois à quatre ans et de lourdes amendes sont prévues pour les contrevenants.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>